



N° 160  
mars 2011

## NOUVEAU CRÉNEAU HORAIRE À LA MÉDIATHÈQUE



Depuis le 1<sup>er</sup> février 2011, la Médiathèque est aussi ouverte le lundi de 16h à 19h en plus des horaires habituels du mercredi (9h30 à 12h et 17h à 18h30) et du samedi (10h à 12h).

En 2010, 844 lecteurs se sont inscrits à la médiathèque soit

21% de la population gorgeoise. La médiathèque a acquis 362 ouvrages en 2010. Le fond est ainsi composé de 5 200 ouvrages. La cotisation à la médiathèque reste fixée à 15 € pour l'année. Du côté des animations, l'heure du conte a toujours lieu le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois de 10h30 à 11h pour les 2/5 ans et de 11h à 11h30 pour les 6/9ans. Le prix littéraire « Lire ici et là » avec les CE2 des écoles publique, privée et d'Angreviers est reconduit ainsi que les lectures et prêts de livres à la maison de retraite de Gorges. En 2011, Amélie Bonnet, la responsable de la médiathèque, accueille aussi les enfants de l'association « les P'tits curieux » un mardi chaque mois. Enfin, un prix intergénérationnel est mis en place avec le lycée Charles Péguy et la Maison de retraite.



### DATES À RETENIR

- **samedi 12 mars :**  
soirée Saint Patrick  
20h au complexe de la Margerie.
- **samedi 19 et dimanche 20 mars :**  
grande braderie vestiaire solidarité,  
salle du champ de foire Clisson.
- **dimanche 20 et 27 mars :**  
élections cantonales,  
complexe de la Margerie.
- **samedi 26 mars :**  
forum des jobs d'été,  
10h-13h et 14h-17h à l'espace AGorA.
- **samedi 26 mars :**  
accueil des nouveaux gorgeois,  
10h45 en mairie.

## VOUS HABITEZ GORGES DEPUIS PEU ?

Vous avez récemment élu domicile sur la commune, aussi nous vous proposons de faire plus ample connaissance avec la municipalité lors d'une petite réception en compagnie de monsieur le Maire et des membres du conseil municipal, **samedi 26 mars** à 10h45 à la mairie.

A cette occasion, vous pourrez découvrir les locaux et le fonctionnement de l'administration locale, ainsi qu'une présentation des actions municipales et des divers services et structures gorgeoises. La visite se prolongera par un vin d'honneur.

**Pour recevoir votre invitation personnelle, retournez le coupon à l'accueil de la mairie au plus vite et au plus tard avant le 15 mars.** Tél. 02 40 06 93 90.

✂

M. Mme ..... adresse .....

Téléphone.....

Seront présents à la réception d'accueil des nouveaux arrivants

Nombre d'adultes ..... nombre d'enfants .....

## CONSEIL MUNICIPAL du 3 février 2011

En préambule à cette séance, Mickaël Bodet, animateur d'Animaje, retrace le bilan de l'animation jeunesse sur la Vallée de Clisson et plus particulièrement sur Gorges.

Lors de l'approbation du procès-verbal du conseil de janvier, Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la démission de Mme Véronique BRAUD, conseillère municipale. Il en a pris acte et informé Monsieur le Préfet.

### SUBVENTIONS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré arrête comme suit, après analyse des demandes reçues au 31 décembre 2010, la liste des subventions attribuées aux associations et organisations, pour l'année 2011 :

• Art du bois .....	550,00 €	• Téléthon .....	150,00 €
• Art Graphique .....	90,00 €	• ACPG AFN .....	90,00 €
• Artissimo .....	3 652,00 €	• ADIL .....	180,00 €
• Association Boccaloup .....	90,00 €	• ADMR .....	1 000,00 €
• Cep Party .....	273,00 €	• ADMR VAL DE SEVRE .....	530,00 €
• Cicadelle .....	330,00 €	• ADUR .....	90,00 €
• Club aînés .....	90,00 €	• APE Public .....	90,00 €
• Jumelage Alatri .....	1 230,00 €	• Avenir Gorges Envirt .....	90,00 €
• Jumelage Klettgau .....	1 200,00 €	• Banque humanitaire .....	800,00 €
• Les petits curieux .....	130,00 €	• Asso CICESTI .....	90,00 €
• Musique et Danse 44 .....	4 782,84 €	• CLCV entraide scolaire .....	240,00 €
• Cyclo VTT .....	90,00 €	• CDév. Tourist. Clisson .....	50,00 €
• Doigts de fée .....	90,00 €	• Donneurs de sang .....	170,00 €
• Elan de Gorges .....	3 700,00 €	• Intersociété .....	90,00 €
• Gardon Gorgeois .....	90,00 €	• Mots-à-hic .....	300,00 €
• L V A Sportive .....	90,00 €	• Amicale Pompiers .....	180,00 €
• Jag'Pot .....	200,00 €	• Secours catholique .....	200,00 €
• Judo Club .....	300,00 €	• SEMES .....	2 066,00 €
• SAC Rugby Clisson .....	150,00 €	• Vignerons Gorgeois .....	90,00 €

Le conseil adopte ces dispositions à l'unanimité et rappelle que le versement d'une subvention n'est pas systématique et en tout cas subordonné à la production d'une demande officielle assortie des comptes et projets de l'association, remise dans les temps. Il autorise Monsieur le Maire, ou à défaut ses adjoints, à signer les pièces afférentes à l'exécution de la présente décision.

### TARIFS BIBLIOTHÈQUE

Vu le code général des collectivités territoriales et considérant la nécessité de fixer les tarifs 2011 de la bibliothèque, les tarifs ci-dessous sont applicables, à compter du 1<sup>er</sup> janvier :

- abonnement annuel par famille (inchangé par rapport à 2010) : ..... 15 €
- pénalité de retard, dès la 2<sup>ème</sup> lettre de rappel : ..... 0.50 € par livre et par semaine
- impression : ..... 0.23 €



### APPEL D'OFFRE TERRAIN DE FOOT

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un appel d'offre sera lancé pour la réhabilitation du terrain de football, suivant les choix techniques retenus par la commission spéciale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure d'appel d'offre dès que les documents seront prêts.



# AFFAIRES FONCIÈRES

La commission urbanisme du 1<sup>er</sup> février a validé les deux points suivants.

## - La délimitation de l'appellation AOC sur Gorges :

Monsieur le Maire rappelle qu'une enquête publique instruite par l'INAO était ouverte du 6 décembre 2010 au 5 février 2011 pour une nouvelle délimitation de l'aire de production des appellations d'origine contrôlées Muscadet et Muscadet Sèvre et Maine. Suite à cette enquête et à l'étude des documents par la commission urbanisme, diverses observations ont été notifiées. Elles sont présentées à l'assemblée délibérante pour validation.

## Demande déclassement des terrains suivants :

SECTION	Parcelles	Situation géographique	Observations	Etat actuel du sol
ZD	n° 1 à 6 et 15 à 33	Bourg	Projet train/tram	Jardins - Bassin orage
BH	n° 23	Rue du gué	Zone 2AU (future à construire)	Vigne
BH	n° 2 à 4	Route Saint Fiacre	Emplacement réservé - Zone de loisirs	Partie en vigne
AP	n° 145 - 146 et 108	Le Bas Fief	Terrain viticole proche zone urbanisée (Coteau de la Margerie)	Vigne
AE	n° 19 - 24 - 398	La Bréchoillère	Espace «tampon» entre habitat et vigne	Terre
AK	n° 341	La Brie	Zone Uc	Jardin
F2	n° 738 à 742	La Gare	Aménagements	Environnement de la gare
AS	n° 80 et 92	La Basse Simplierie	Zone UC (urbanisation village)	Jardin (AS n° 80)
F1	n° 1555 - 1556p - 38p - 39p	La Motte	Jardins d'habitations en zone Nh	Jardins
C1	n° 438 - 439	Le Liveau	Emplacement réservé stationnement et accès	Prairie
A1	n° 448 - 449 et 450	Angreviers	Extension du collège (zone UC)	Landes et vignes
AV	n° 9 - 13p - 14 - 15 - 18 - 19p - 89p - 90 - 91p	Le Rocher	Zone 2AU	Vigne sur parcelle n° 14 - le reste en pré ou divers
AY	n° 6	Le Magasin	Zone Uc jardin	Jardin et vigne
AY	n° 213 - 214p	Bellevue	Zone Uc habitat et jardins	Habitat et jardins

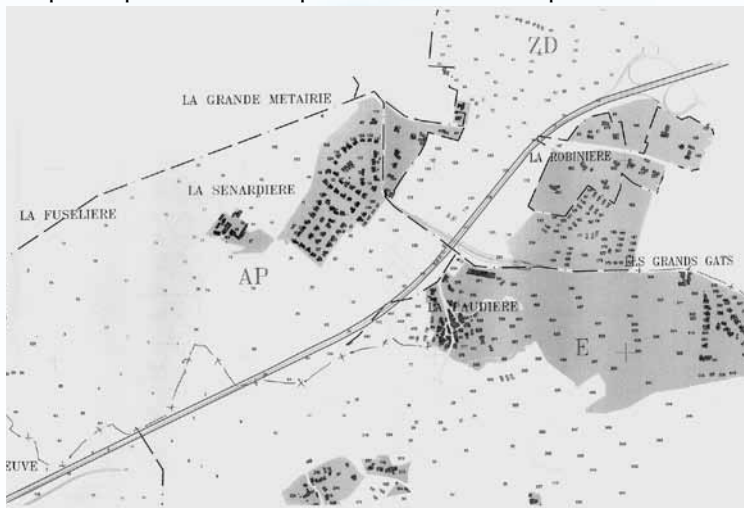
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte les différentes observations relevées et souhaite que l'INAO prenne en compte les modifications demandées.

## - L'avis sur l'enquête publique pour la liaison Gorges / A83 :

Vu l'arrêté du Conseil Général de Loire Atlantique du 18 novembre 2010 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique sur le mode d'aménagement foncier et sur les prescriptions à respecter dans le cadre du nouveau parcellaire. Une enquête, portant sur le périmètre concerné par les travaux liés au projet de déviation routière de la RD 117, a été organisée sur les communes de Gorges, Saint Hilaire de Clisson, St Lumine de Clisson, Aigrefeuille sur Maine et Montbert et un registre a été ouvert en mairie d'Aigrefeuille.

Un compte rendu synthétique ainsi qu'un plan du dossier soumis à l'enquête publique, pour la partie sur Gorges, est exposé au conseil municipal. Cela concerne les opérations de remembrement et de protection des espaces liées à ce projet.

Quelques chiffres : longueur de l'ouvrage 11,8 km soit 72 Ha avec une largeur moyenne de 60 m. L'emprise foncière totale est de 2700 Ha dont 227 sur Gorges. 9175 m de haies sur Gorges sont concernées par cette emprise, dont 30% sont soumis à la loi sur l'eau et 49% à conserver.



## NOUVEAU SUR LE VIGNOBLE



Vous êtes parents ou futurs parents...

Savez-vous qu'il existe près de chez vous des actions menées par des associations, des professionnels, des parents, qui peuvent vous intéresser ?

De nombreuses actions, des adresses utiles, des renseignements pour faciliter votre vie de parents. Toutes ces infos sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.loire-atlantique.fr/actions-parents-vignoble-nantais>

## ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

### INSCRIPTIONS RENTREE 2011

L'école primaire publique de Gorges organise deux samedis matins «portes ouvertes» de 10h00 à 12h00, les 19 mars et 14 mai.



A cette occasion, les enseignants et des membres de l'association des parents d'élèves se

feront un plaisir de vous accueillir, ainsi que vos enfants. Les enseignants vous feront visiter les locaux et vous expliqueront le déroulement d'une journée de classe, notamment pour les enfants scolarisés en maternelle.

Vous pouvez d'ores et déjà inscrire vos enfants auprès du directeur, M. Sartori, qui se tient disponible pour vous accueillir individuellement et vous donner tous les renseignements dont vous auriez besoin.

## LES TRANSPORTS SCOLAIRES

### INSCRIPTIONS RENTREE SCOLAIRE 2011/2012

Le syndicat assure déjà le transport de votre ou vos enfants ? Vous recevez les documents pré-remplis début mai 2011.



Deux possibilités s'offrent à vous :

1. Vous pourrez les compléter et nous les retourner signés avant le 31 mai.
2. Ou, au choix, vous aurez la possibilité de renouveler votre abonnement par internet.

Il vous suffira de vous connecter avec l'identifiant et le mot de passe qui vous seront communiqués en même temps que le document pré-rempli. Les informations et la procédure seront décrites sur le site [www.loire-atlantique.fr](http://www.loire-atlantique.fr) dès le 1<sup>er</sup> mai. Ce nouveau service n'est pas obligatoire mais devrait permettre de faciliter vos démarches.

Le syndicat n'assure pas encore le transport de votre ou vos enfants ?

Contactez-nous dès maintenant. Nous prendrons vos coordonnées et vous adresserons début mai un imprimé que vous nous retournerez complété et signé avant le 31 mai. Le service en ligne n'est pas possible pour une première inscription.

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS SCOLAIRES DE LA REGION DE CLISSON

5 Grande Rue de la Trinite BP 59112

44191 – CLISSON cedex

Téléphone 02 40 54 27 32/33

## RECENSEMENT MILITAIRE

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



Filles et garçons nés en mars, avril 1995, doivent se faire recenser en mairie dans le mois d'anniversaire de leurs 16 ans. Le récépissé délivré par la mairie leur sera demandé systématiquement pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire...

## IMMATRICULATION DES CYCLOS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, un usager qui souhaite circuler avec un cyclomoteur mis en circulation avant le 1<sup>er</sup> juillet 2004, doit le faire immatriculer. Nous rappelons que la détention d'un cyclomoteur non immatriculé ne constitue pas une infraction. En revanche, circuler avec un cyclomoteur non immatriculé sur les voies ouvertes à la circulation est passible d'une amende (4<sup>ème</sup> classe, 750 euros).



L'immatriculation peut se faire auprès de la préfecture de son choix. Dans un premier temps, un certificat provisoire d'immatriculation (CPI), valable un mois et comportant un numéro SIV est remis au demandeur et lui permet de circuler immédiatement avec son cyclomoteur. Dans un second temps, le propriétaire du cyclomoteur reçoit son certificat d'immatriculation définitif, dans un délai d'un mois, à son domicile, par envoi postal sécurisé.

Le numéro d'immatriculation est attribué à vie au cyclomoteur, comme pour les autres véhicules. La délivrance du certificat d'immatriculation pour un cyclomoteur n'est assujettie à aucune taxe.

## VERS UN PLAN CLIMAT TERRITORIAL



Habitants, acteurs économiques et associatifs, élus, vous êtes tous invités à venir participer aux ateliers thématiques organisés par le Pays du Vignoble Nantais pour l'élaboration du Plan Climat Territorial.

- Atelier «Acheter, consommer, produire», le 23 mars à 14h : salle du Perron à la Garenne Valentin à Clisson
- Atelier «Informer, former et sensibiliser», le 23 mars à 18h, centre Héloïse, Le Pallet
- Atelier «Se déplacer, aménager, gérer le territoire», le 24 mars à 14h, salle de l'ancienne mairie, à St Hilaire de Clisson.

Votre présence est essentielle : la réussite du Plan Climat Territorial passe par l'implication de tous.

Afin de faciliter l'organisation de la réunion, nous vous invitons à vous inscrire auprès du Pays du Vignoble Nantais par mail :

- [accueil@vignoble-nantais.fr](mailto:accueil@vignoble-nantais.fr),
- par fax au 02 40 36 09 15
- par téléphone : 02 40 36 09 10.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site : [www.vignoble-nantais.eu](http://www.vignoble-nantais.eu), rubrique « actualités ».

## COLLECTE DES DÉCHETS DE SOINS DES PARTICULIERS

Communauté de Communes Vallée de CLISSON

Le saviez-vous ? La communauté de communes de la Vallée de Clisson a mis en place un service de collecte des déchets de soins piquants et coupants des particuliers. Des collecteurs sécurisés sont remis aux usagers.

À domicile, les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) doivent donc être séparés des déchets ménagers et stockés dans les emballages spécifiques pour une durée de trois mois maximum, à l'écart des sources de chaleur et du public. Ils ne peuvent être stockés que sept jours en déchèterie, c'est pourquoi la collecte a lieu, dans les quatre déchèteries de la Vallée de Clisson.

### En pratique

1 - S'inscrire à la communauté de communes, 15 rue des Malifestes à Clisson :

- un numéro vous sera attribué pour garantir la confidentialité,
- un collecteur jaune vous sera remis.



2 - Rapporter le collecteur plein dans une des déchèteries de la Vallée de Clisson aux dates précisées sur le courrier de liaison, environ une fois par trimestre. Il sera alors échangé contre un nouveau collecteur jaune.

Pour tout renseignement, contactez la communauté de communes : 02 40 54 75 15.

## LUTTE CONTRE LES TAUPES



Au demeurant d'aspect sympathique la taupe, lorsqu'elle s'acharne sur pelouses et cultures, devient l'ennemi dont il faut se débarrasser à tout prix avant que le terrain ne ressemble à un vaste champ de mine. Plusieurs solutions :

- Ecologique : la faire fuir. Plusieurs méthodes sont exposées sur les forums internet. exemple <http://www.aujardin.org/comment-faire-fuir-les-taupes-t26148.html>.
- Pro : intervention d'un technicien de la FDGDON44. Forfait de base jusqu'à 5000 m<sup>2</sup> comprenant la pose du matériel, le relevé, la dépose et les frais de déplacement pour 49,50 €. Forfait relevé supplémentaire 33,60 €. S'inscrire en mairie.
- Maison : achat et pose de pièges mécaniques bon marché. Simple et très efficace si prise à temps. Demandez la notice décrivant les conseils de pose en mairie.



## ENTREPRENDRE À GORGES



Frédéric Charrier, 29 ans, enfant du pays, a choisi récemment d'installer son activité professionnelle à Gorges, au village du Rocher, sous l'enseigne CMC (Chaudronnerie Métallerie Charrier). Issu d'une formation à l'AFPI de Nantes, il s'est perfectionné dans diverses entreprises et notamment lors d'un passage de six ans dans une société de chaudronnerie et construction métallique du Poiré sur Vie. Enrichi par ces expériences, l'envie d'être autonome et d'entreprendre devient son objectif. En novembre dernier, l'opportunité d'un grand local industriel disponible, lui permet enfin de sauter le pas.

Son activité concerne tout le travail de l'acier, de l'inox ou de l'aluminium, tant pour les industriels (pliage, cisailage, tôlerie et tuyauterie...) que pour les particuliers (escalier, garde-corps, portail, pergola...), et se partage entre la préparation en atelier et la pose chez le client.

Frédéric Charrier : Tél. 02 40 58 77 28 – fredericcharrier@yahoo.fr



## UN CENTRE DE FORMATION À PROXIMITÉ



Le centre de formation d'apprentis des Maisons Familiales accueille les jeunes en alternance sous statut scolaire les jeunes sortant de 5<sup>ème</sup> ou de 4<sup>ème</sup>.

La Classe Préparatoire à l'Apprentissage (C.P.A) permet aux jeunes de choisir ou confirmer leur orientation (bâtiment, alimentation, mécanique, commerce,...) Dès 15 ans (sortie 3<sup>ème</sup>) ou 16 ans.

En apprentissage: C.A.P. fabricant menuisier, C.A.P. installateur menuisier, Brevet Professionnel menuisier (cette formation de niveau IV est accessible après un CAP et s'effectue aussi par apprentissage).

Centre de Formation d'Apprentis (C.F.A.) des Maisons Familiales  
Route de la Blairie  
44190 Clisson

E-mail : [mfr.clisson@mfr.asso.fr](mailto:mfr.clisson@mfr.asso.fr)

Tél. 02.40.06.91.51

Site : <http://mfr-clisson.fr>

**Prochaine porte ouverte : samedi 26 mars 2011 de 10h00 à 17h00.**

SALLE DU CHAMP DE FOIRE  
Route de Saint-Hilaire-de-Clisson  
**CLISSON**

**LES 19 ET 20 MARS 2011**

**GRANDE BRADERIE**



**Vente de vêtements à tout petit prix ouverte à tous**

Organisée par le

VESTIAIRE SOLIDARITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE CLISSON

**Samedi 19 Mars de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H**  
**Dimanche 20 Mars de 10 H à 12 H et de 15 H à 18 H**

**Clisson** **Samedi 5 mars 2011**

Ouverture  
tout public  
à partir de 2 ans

**Lud'HOP Land**

5€/mineur  
1€/accompagnateur

de 10h à 18h  
au complexe  
du Val de Moine

1500m<sup>2</sup> De Structures  
Gonflables

Renseignements et pré-réservations au 02.40.54.27.67



## LES NOUVEAUTÉS 2011 DE LA MISSION LOCALE

Les services de la Mission Locale du Vignoble Nantais s'adressent à tous les jeunes de 16 à 25 ans qui souhaitent réussir leur insertion sociale et professionnelle. Chacun doit pouvoir trouver en fonction de sa situation, les réponses aux questions qu'il se pose auprès des conseillers. Un Pôle Documentation a été ouvert à Clisson début 2010.

Un site internet dynamique et interactif vous est proposé depuis le début de l'année. Vous y trouverez l'information que vous recherchez, le contact, la personne que vous pourrez rencontrer pour mener à bien votre projet ou le construire.

Bonnes et fréquentes consultations sur :  
<http://missionlocalevignoblenantais.fr>  
Adresse mail : [accompagnement16-25@mlvn.fr](mailto:accompagnement16-25@mlvn.fr)  
Tél : 02.40.36.09.13 16

Rendez-vous Apprentissage :

- 16 mars : métiers de bouche et transport
- 6 avril : métiers industrie et agroalimentaire.

## FORUM DES JOBS EN VALLÉE DE CLISSON

Pendant les vacances d'été, beaucoup de jeunes recherchent un emploi. Pour les aider et faciliter leur démarche, les associations Animaje et IFAC dans le cadre de l'action jeunesse de la CCVC, proposent un Forum des Jobs d'été.

Ce forum est organisé en partenariat avec la Mission locale du Vignoble et le CRIJ (Centre Régional d'Information Jeunesse).

Cette journée se déroulera le samedi 26 Mars, à l'espace Agora de Gorges de 10h à 13h et de 14h à 17h.

À cette occasion, les jeunes pourront s'informer sur des jobs d'été ou saisonniers, bénéficier d'une aide à la rédaction de CV et lettre de motivation, de conseils pour passer un entretien, connaître des adresses d'employeurs potentiels, participer à des ateliers.

Communauté de Communes  
Vallée de CLISSON





### EDITO

Bien le bonjour amis lectrices et lecteurs,

Ce début d'année 2011 redémarre sur une dynamique de projets intense et encore plus sur la commune de Gorges, vu le nombre de manifestations organisées sur ce premier semestre. En effet, que ce soit dans le domaine de la musique, du sport, de la formation ou bien de la solidarité, les jeunes sont une fois de plus une véritable force de proposition.

Alors sortez vos agendas et venez nous rejoindre sur les projets à venir et encourager la réelle implication des jeunes sur leurs actions !!!

MITCH ET MORGUI

### DATES A RETENIR

- **SAMEDI 12 MARS SOIREE ST PATRICK** AU COMPLEXE DE LA MARGERIE.

Au programme : danse, jeux et musique dans une ambiance 100 % irlandaise. 5 euros sur réservation.

- **SAMEDI 26 MARS 5<sup>ème</sup> EDITION DU FORUM DES JOBS D'ETE** A L'ESPACE AGORA

Espace cv, annonce jobs d'été, conseil et réglementation (apprentissage d'une démarche de recherche d'emploi) à partir de 10h.

- Plus des animations sur l'espace jeunes, pour les vacances de février, séjour ski, des sorties (laser-ball, patinoire, foot salle, stages...).
- Plus les projets de camps : camps d'été 2011 qui sont déjà sujet de discussions entre les jeunes !!!!

**ALORS N'HESITES PLUS A VENIR A L'ESPACE JEUNES POUR T'ENGAGER DANS DES PROJETS (PETITS OU AMBITIEUX !) TA MOTIVATION FERA LE RESTE... POUR PLUS D'INFOS, CONSULTE LE SITE [www.animaje.fr](http://www.animaje.fr) et donne ton avis !!!!**



### HORAIRES D'OUVERTURES

les mercredis et samedi de 14h à 18h30 les vendredis de 17h à 18h30 et pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 14h à 18h30 • Tél. 02 40 31 85 69.